



CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 25 MAI 2023

Liste des délibérations examinées

Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Les décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal (Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération n° 19/2020 du 09 juin 2020)

- ✓ N° 02/2023 Du 06 mai 2023 - Attribution marché – Travaux de confortement du chemin de Vurbaye : Lot 1 et Lot 2.

Pour Information au Conseil Municipal

Les délibérations :

- ✓ N° 22/2023 DM 1 – Décision Modificatrice – réajustements budgétaires
Délibération approuvée
- ✓ N° 23/2023 Demande de subvention - Travaux de remplacement des éclairages extérieurs de la Baratonne et remplacement des éclairages et du chauffage du bâtiment de la mairie (annule et remplace la délibération n°15/2023 du 06 avril 2023)
Délibération approuvée
- ✓ N° 24/2023 Demande de subvention – Département des Hautes-Alpes – Equipements et aménagements publics
Délibération approuvée
- ✓ N° 25/2023 Demande de subvention – Département des Hautes-Alpes – Equipements et aménagements de voirie – Amendes de Police 2023
Délibération approuvée

Fait à Baratier, le 26 mai 2023

Le Maire,

Christine MAXIMIN